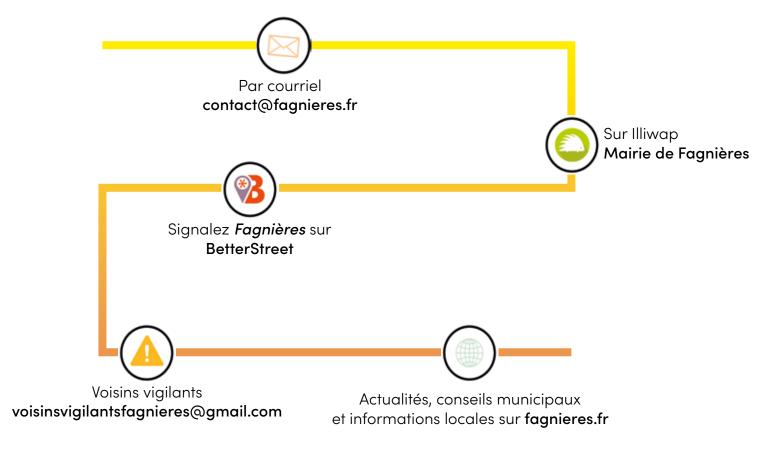


RESTEZ CONNECTÉ



CONTACTS UTILES



BRUITS DE VOISINAGE

Horaires à respecter :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à
- les dimanches et jours fériés de 10h
 à 12h

MAIRIE

- Hôtel de Ville
 4, rue du Général Dautelle 51510 Fagnières
- 03 26 68 15 31
- Horaires d'ouverture :
- Le lundi de 13h30 à 17h
 Du mardi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à 17h

OBJETS PERDUS

 Les objets trouvés dans la commune, notamment dans la zone commerciale Portes de Champagne, sont déposés régulièrement en mairie (clés, téléphones, doudous des enfants, portefeuilles...)

CHÂLONS AGGLO

- Enlèvement des déchets :
- 0 800 875 615
- Sacs pour déjections canines disponibles en mairie

DÉCHÈTERIE

- Chemin des Grèves
 51000 Châlons-en-Champagne
- 03 26 26 17 86
- Ouverture au public :
 Du lundi au samedi de 9h à 19h
 Le dimanche de 9h à 13h

ENGIE (GDF)

- Sécurité dépannage
- 0 800 473 333

ENEDIS

- Sécurité dépannage
- 09 72 67 50 51

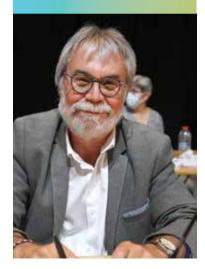
DROITS ET DÉMARCHES

service-public.fr

COMMISSARIAT DE POLICE

- Châlons-en-Champagne
- 03 26 66 27 27 ou le 17





Chères fagnièrotes et chers fagnièrots,

C'est le printemps et les projets de la commune fleurissent, les travaux sont nombreux et vont bon train. Si cela peut parfois occasionner quelques dérangements, c'est un passage obligatoire pour améliorer le quotidien de chacun.

L'aménagement de la place Beaufort a démarré avec l'enfouissement des réseaux électriques.

La réalisation de la piste cyclable route d'Epernay (afin de prolonger celle existante et rejoindre le rond-point des Crayères de Châlons) ainsi que les nouveaux aménagements démarrent et proposeront une traversée de Fagnières plus qualitative. Ils permettront aux riverains et diverses mobilités douces de se déplacer sereinement.

Le déploiement de « Connecte Fagnières » nous permet d'accélérer notre transition écologique et nous constatons déjà de belles économies. Notre programme de rénovation de voirie (rues Godfrin, et Pigalle) et les aménagements en cours au parc du Champ aux Ecus concourent à l'amélioration de votre cadre de vie.

La première tranche du lotissement Silver Parc situé rue Simone Veil voit arriver de nouveaux habitants. La procédure de modification de notre PLU relative à la zone économique, presque terminée, devrait nous permettre rapidement de développer notre zone artisanale et l'offre commerciale.

La dynamique enclenchée depuis plusieurs années se poursuit. Joyeuses Pâques à tous.

Denis Fenat

Maire de Fagnières 6ème vice-président de Châlons-Agglo En charge des transports et de la mobilité

2-5 ARRÊT SUR IMAGE

AGENDA

7-11 **JEUNESSE - ÉDUCATION**

12-15 BUDGET

16-18 TRAVAUX

CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT 19

CULTURE - VIE ASSOCIATIVE 20

21 **COMMERCES**

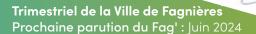
ICI À FAGNIÈRES 22

SITE INTERNET 23

TRIBUNE LIBRE 24

ÉTAT CIVIL 25

> Accédez à notre site pour plus d'infos



Directeur de publication : Denis Fenat

Rédaction : Bureau municipal Conception et réalisation : Elie Carbot - Jean Roulin

Photos / illustrations : Jean Roulin / Ville de

Fagnières / Adobe Stock

Impression : imprimerie Le Réveil de la Marne

Tirage: 2 150 exemplaires

Dépôt légal : mars 2024

Numéro ISSN 2402-6565 : Hôtel de Ville, 4 rue du Général Dautelle, 51510 Fagnières Contact: 03 26 68 15 31 - contact@fagnieres.fr



















C'est au Centre culturel André Gallois, en présence d'élus, que s'est déroulée la remise des colis aux fagniérots de 70 ans et plus qui en avaient fait la demande. Un réel moment de convivialité partagé autour d'une petite collation.



14/12 - CONFÉRENCE PIÈGES & ARNAQUES



L'association U.F.C. QUE CHOISIR avait donné rendez-vous aux fagniérots à la salle Jean Gabin pour les informer sur les différentes arnaques existantes.

Une quinzaine de personnes était présente. Dominique Decourty, responsable de l'antenne châlonnaise, Michel Eutrope et José Marcelli, conseillers litige, ont abordé tour à tour les différents cas : démarchages à domicile ou téléphoniques ainsi que SMS et mails frauduleux. L'objectif était de présenter les différentes menaces et escroqueries et de prodiguer quelques conseils et réflexes.



UFC QUE CHOISIR 2 avenue du Maréchal Leclerc 51000 Châlons-en-Champagne

17/12 - CORRIDA DE NOËL



Cette année encore la corrida de Noël organisée par le Racing Club de Fagnières et la municipalité a connu un franc succès avec 167 participants qui ont bravé le froid afin de courir pour une noble cause, le Téléthon.

Cette course solidaire dont les fonds permettent des avancées dans la recherche médicale a vu de nombreux participants déguisés, qui ont parcouru les 7,5 km à travers notre commune.

Les meilleurs ont pu récupérer leurs coupes au gymnase Gérard Vincent et chaque participant s'est vu offrir 2,5 kg de pommes de terre.

A l'année prochaine.

C'est avec un immense plaisir que Denis Fenat, Maire de Fagnières, et son équipe municipale ont souhaité une bonne année 2024 en accueillant plus de 100 personnes au Centre culturel A. Gallois le samedi 6 janvier dernier. Cette cérémonie fut suivie d'une collation agrémentée de la galette des rois en présence de Mme

Khira Taam et M. Rudy Namur, représentant le président du Département de la Marne et de Mme Martine Lizola représentant le président de la Région Grand-Est.





26/01 - REMISE DE TROPHÉES PAR LE CDOS

Le vendredi 26 janvier dernier, s'est déroulée la remise de trophées par le Comité Départemental Olympique et Sportif (Cdos Marne) au Centre culturel André Gallois. La ville de Fagnières a reçu le trophée du meilleur collège saluant ainsi son implication exemplaire. L'Étoile Sportive de Fagnières a été honorée en tant que meilleur club pour sa remarquable remontée en R1. Enfin, la Mairie a été applaudie et reconnue comme Ville sportive.







01/02 - RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE

Ce ne sont pas moins de 130 voitures pilotées par des équipages de 14 nationalités différentes qui se sont élancées dans le cadre de la 24ème édition du rallye Monte-Carlo historique.

Ces belles mécaniques sont arrivées à partir de 20h30 avec un arrêt pour un pointage au niveau du garage Rennesson à Fagnières.

L'occasion pour le public de regarder en détail les véhicules qui s'étaient présentés avec leurs équipages.





23/02 ET 22/03 REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE



Durant ces 2 sessions une vingtaine de seniors se sont retrouvés dans la salle Jean Gabin pour rencontrer Séverine notre monitrice d'auto-école de chez NMT afin d'effectuer une remise à niveau du code de la route.

Cette action a été mise en place entre NMT formation d'auto-école et la Ville de Fagnières.



23/02 - NUIT DU BLUES

Salle comble le vendredi 23 février au Centre culturel André Gallois où s'est déroulée la 21ème Nuit du Blues organisée par Musique sur la Ville et la Ville de Fagnières.

Soirée musicale exceptionnelle où s'est produit en 1ère partie le groupe Shake The Disease qui a conquis le public avec ses guitares et ses instruments atypiques.

Puis Slice and The Pocket Connect a présenté son 2ème album avec des sonorités funk.

Final d'un très haut niveau puisque l'un de nos meilleurs bluesman, Fred Chapellier, s'est joint au groupe pour le plus grand plaisir des 400 spectateurs présents.







16/03 - SAINT-PATRICK

Nombreux marnais et aubois qui souhaitaient fêter la Saint Patrick s'étaient donné rendez-vous le 16 mars à la salle Jean Gabin. Un grand moment de convivialité et de partage en musique avec le groupe rock celtique Kénavo.

Arnaud, de la brasserie Qui en brasse de Suippes, était présent pour étancher notre soif avec modération, le tout accompagné par des galettes salées et crêpes sucrées cuisinées par l'équipe « Laetiplaisirs ». Le bar à champagne tenu par 2 adjointes a rencontré également un grand succès.

Pour la petite histoire, le 17 mars fait référence à la date d'anniversaire de la mort de Saint Patrick en l'an 461, considéré encore à ce jour comme le Saint patron de l'Irlande.







19/03 - JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC

La cérémonie au monument aux morts s'est déroulée au parc des Tilleuls.

Moment très émouvant organisé avec le Souvenir Français représenté par son président le Général Billard, et la Ville de Fagnières avec Denis Fenat.

Merci aux porte-drapeaux, anciens combattants, élus, agents municipaux, écoliers du pôle scolaire des Tilleuls ainsi qu'aux membres du CMJ.









20 AVRIL

DISTIBUTION DE COMPOST ET DE MULCH

Distribution de compost et de mulch Pensez à apporter vos propres contenants

De 9h à 12h Parking du complexe Étienne Wolter

26 AVRIL

MARCHÉ DE PRINTEMPS



Le marché des producteurs aura lieu au gymnase Gérard Vincent le 26 avril de 16h à 19h.

Nous attendons une dizaine d'exposants : fruits, légumes, fromages, miel, volailles, pâtes etc.

Rendez-vous de 16h à 19h Gymnase Gérard Vincent

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



28 avril - Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation

Monument aux morts du parc des Tilleuls

8 mai - Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Monument aux morts du parc des Tilleuls

18 juin- Commémoration de l'appel du Général de Gaulle

Monument aux morts du parc des Tilleuls

14 JUILLET FÊTE NATIONALE

1er JUIN

INAUGURATION DU RÉFÉRENCEMENT NATIONAL

DE LA ROSERAIE



Village médiéval au parc du Champ aux Écus.

Commémoration de la fête nationale suivie d'un après-midi animé par des compagnies médiévales : combats, calligraphie, expositions, frappe de monnaie, herboristerie...

Ce moment de convivialité sera conclu par le tir du traditionnel feu d'artifice.

Concert gratuit avec le DJ KEvents.

Plus d'infos à venir sur fagnieres.fr

ÉCOLE MATERNELLE DES COLLINES

Nous remercions M. Manini du club de basket de Châlons-en-Champagne pour son intervention sur quelques séances auprès des élèves des classes de mesdames Decosse et Vilin en janvier et février. Les élèves et leurs enseignantes ont été enchantés des activités proposées.

Jeudi 25 janvier : Spectacle autour des émotions par Planètemômes. Remerciements à la municipalité pour le prêt de la salle Jean Gabin à chacun de nos spectacles.

L'association Adeteep intervient régulièrement à l'école pour les exercices d'évacuation de bus, dernièrement le 21 mars.

Vendredi 22 mars : Carnaval interne à l'école, le matin avec les tout-petits de la crèche les Petits Petons et l'après-midi avec les trois classes de mesdames Lucas, Decosse et Vilin.

La kermesse de l'école aura lieu le **vendredi 31 mai** au soir à l'école. Nous remercions par avance l'investissement des familles pour la réussite de celle-ci.



PÔLE SCOLAIRE DES TILLEULS

Une rentrée sous le signe de l'olympisme

C'est sous un timide soleil d'hiver que le mardi 9 janvier, les élèves de l'école élémentaire et de l'école maternelle Les Tilleuls ont accueilli la flamme académique. Après une démonstration de la danse des Jeux par les classes de CE1, des tours d'honneur ont été effectués par chacune des classes, de la PS au CM2.

Ensuite les classes de CM2 se sont élancées au travers de Fagnières pour porter cette flamme au collège Louis Grignon où ils étaient attendus avec impatience. Au sein du collège différents ateliers sportifs ont été proposés aux élèves sous la direction de Mme Beulaigne, professeure d'EPS.

Pour les élèves restés à l'école, ils ont également pu profiter de différents ateliers sportifs dont notamment des démonstrations de karaté et des ateliers encadrés par le Comité Départemental Olympique et Sportif. Un bien beau moment pour nos élèves!

On en profite pour remercier les services de la Mairie qui ont très bien sécurisé le trajet des élèves de CM2 vers le collège.



PERMIS DE CONDUIRE À PARTIR DE 17 ANS

Service-public.fr

Le site officiel de l'administration française Le permis de conduire désormais possible à partir de 17 ans.

Un décret du 20 décembre 2023 rend le permis de conduire accessible à partir de 17 ans au lieu de 18 ans.

Service-public.fr vous en dit plus!



LES PETITS PETONS

Un beau projet, une belle réussite!

La salle Snoezelen a pris place aux Petits Petons en ce début d'année. C'est un espace où l'expérience sensorielle est mise en avant avec du matériel et une ambiance appropriée au bien-être et à la découverte de sensations motrices, tactiles, visuelles et sonores.

Les enfants vont évoluer dans un espace où ils pourront s'apaiser ou se dynamiser en fonction de leurs besoins ciblés par l'équipe qui a été initiée à la méthode par une formatrice spécialisée.

De belles séances en perspective.



AU FEU LES POMPIERS

Exercice grandeur nature ce jeudi 14 décembre 2023 pour l'ensemble des élèves de l'école élémentaire des Tilleuls.

Ce matin-là, une simulation d'incendie, avec machines à fumée, a été mise en place sous la direction de M. Cadet, pompier au SDIS. Camions, grande échelle et pompiers ont envahi la cour de l'école pour délivrer une enseignante coincée dans une classe (simulation bien sûr). Les enfants ont été évacués d'une main de maître et installés

au sein de l'école maternelle afin de les mettre en sécurité.

Un débriefing fort judicieux a ensuite été proposé par M. Cadet à l'ensemble des enseignants afin de rappeler les conduites à tenir en cas d'incendie.

Nous remercions l'ensemble des pompiers du SDIS pour la mise en place de cet exercice, dont chacun se souviendra.





CLSH - VACANCES DE NOËL

Durant les vacances de Noël, après avoir fait la fête et profité des bons moments, enfants et animateurs se sont donné rendez-vous au centre de loisirs pour commencer l'année avec gourmandise.

Ils se sont retroussé les manches et ont exploré le thème : gourmandise et création. Des sablés, des crêpes ou encore des roses des sables, les petits plaisirs sucrés leur ont fait entamer l'année en douceur... Et s'être bien régalé, il a fallu se dépenser. Pour ce faire, ils ont pu profiter de quelques sorties à la piscine ou des séances sportives au gymnase.

Une année bien commencée!

CLSH - VACANCES D'HIVER

Le tour du monde des carnavals en 10 jours.

Durant les dernières vacances, les enfants du centre de loisirs ont fait le tour du monde des plus grands carnavals.

L'idée ? 1 jour / 1 carnaval. Ils ont donc voyagé de Pékin à Nice en passant par Venise ou encore Rio! Des activités manuelles et jeux en rapport avec ces évènements ponctués par des séances de sport et des sorties en pagaille : piscine, bowling, laser ou encore Circus Park ou musée, tous y ont trouvé leur compte.

COLLÈGE LOUIS GRIGNON

Le collège Louis Grignon a ouvert ses portes au public le samedi 3 février dernier. Il a montré à nouveau son dvnamisme dans le domaine de l'éveil artistique et cognitif. Ainsi le "chemin des arts" proposait aux visiteurs une immersion musicale avec des prestations de la chorale, de la classe à projet musique, de la classe à horaires aménagés théâtre dont les élèves nous ont dévoilé en avant première un petit extrait de la création présentée en mai 2024 au lycée Bayen. Quant aux élèves danseurs de la section scolaire sportive, ils nous ont fait notamment découvrir une chorégraphie inspirante, inspirée par l'exposition sur la relation artistique Warhol / Basquiat qui a fait l'objet d'une exposition à Paris en 2023. L'atelier artistique n'était pas en reste avec la mise en avant d'une multitude de productions révélant la capacité des élèves à relever des défis exigeants de créativité et d'imaginaire.

C'était également l'occasion pour les enseignants de permettre aux parents et futurs élèves de 6ème, d'appréhender le sens de leur matière à travers des documents supports,

des expériences interactives, des activités ludiques, des jeux, des travaux d'élèves. D'ailleurs. l'activité scientifique "scène de crime" (enquête à la manière de la police scientifique), proposée les 13 et 15 février par des professeurs de SVT et de physique chimie au niveau 3ème, illustre parfaitement la manière de donner du sens aux notions des programmes. Au cours de ces séances, les élèves sont pleinement acteurs. Ils doivent faire appel à leurs connaissances disciplinaires, à leur capacité de déduction pour contribuer à l'avancée d'une intrique policière.

Si les enseignements disciplinaires sont l'essence même d'un établissement scolaire, leur apprentissage n'est efficient qu'à la condition d'un climat scolaire serein, apaisé auquel contribue, au collège Louis Grignon, la « médiation par les pairs » qui a présenté des simulations de médiation effectuées par des élèves médiateurs avec des explications du déroulement de chaque médiation par un élève et un professeur. Cette mission dévolue à environ 80 élèves exige chaque année une formation. Celle-ci a eu d'ailleurs lieu pour les élèves de 6^{ème} le 22 février.

Si les artistes en devenir participent, par leur sensibilité et leur enthousiasme artistiques au rayonnement du collège, ses sportifs aussi, portés par l'association sportive en particulier. Cette dernière a été distinguée par le comité départemental olympique le 26 janvier à Fagnières en présence de monsieur le Maire, M. Fenat qui a également fait l'honneur de sa présence aux portes ouvertes de l'établissement le 3 février.

L'association sportive du collège de Fagnières brille cette année encore avec la qualification aux championnats de France de l'équipe de cross country les 19 et 20 mars 2024. Pour terminer ce tour d'horizon de l'actualité récente et à venir, la section danse du collège, portée, accompagnée par la compagnie du Chaos, a créé une œuvre du 19 au 23 février dans le cadre de collège en scène financé par le Conseil départemental de la Marne. Sa restitution a eu lieu le vendredi 23 février. Le collège a accueilli également le championnat départemental de laser run le 21 février.



CLSH - ATELIER

Le temps



Cet atelier du 14 février animé par Célestine, s'est déroulé en 2 temps.

Une première visite du musée Garinet où différentes horloges ont été présentées aux 14 enfants du centre de loisirs qui ont fait preuve de beaucoup de curiosité.

Puis ils sont allés au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie organiser un atelier pour concevoir une horloge.

Les participants ont pu laisser libre cours à leur imagination, ils sont d'ailleurs ressortis ravis de cette expérience.

ATELIER CLSH

10

Ornithologie & masques

Le Vendredi 1er mars 10 enfants se sont déplacés au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Châlons. Cette sortie fait partie d'un partenariat entre la Ville de Fagnières et le musée.

Célestine, notre animatrice référente, a d'abord organisé dans la partie ornithologique du musée une séance de reconnaissance d'oiseaux à travers différentes questions.

Ensuite les "stagiaires" devaient choisir un oiseau et reproduire sa tête en confectionnant un masque.

Les enfants sont repartis ravis de cette expérience et avec leurs masques.



VISITE DU CCRB

Le service éducation jeunesse de la Ville a organisé courant janvier une rencontre entre les joueurs du CCRB et 2 classes de l'école élémentaire des Tilleuls.

Lors de cette rencontre sportive qui s'est déroulée au gymnase Gérard Vincent, les enfants ont pu échanger et partager un beau moment sportif avec trois joueurs du CCRB et leur entraineur.

Pour finir en beauté, les enfants se sont vus offrir des places pour aller revoir les joueurs lors du match du 9 février contre Lille.

Nous tenons à remercier le staff du CCRB et l'école pour ce beau moment apprécié de tous.

Sportivement vôtre



L'ESPOIR DE LA LUTTE FAGNIÉROTE

Zoé Brié, talent émergent de l'École de Lutte de Fagnières, s'est préparée avec détermination pour sa première compétition internationale à Tallinn, en Estonie. Initiée dès son plus jeune âge à l'art de la lutte aux côtés de Marc Grunewald, elle a forgé son chemin avec ardeur, accompagnée par ses frères.

Après avoir participé à des stages de détection en Alsace et à Dijon, Zoé a vu son rêve se concrétiser. Représentant le Cocac Lutte de Châlons-en-Champagne, elle s'entraîne assidûment, guidée par son frère à Fagnières. Le 22 mars marque le début de cette aventure, s'étendant jusqu'au 27 mars, où elle affrontera des compétiteurs venus des quatre coins du monde, unissant l'Amérique, l'Espagne, la Norvège, l'Allemagne, la Suède, et bien d'autres.

Cette compétition à Tallinn promet d'être le théâtre d'échanges sportifs passionnants, mettant en lumière le talent et la persévérance de Zoé Brié, qui aspire à briller sur la scène internationale.





PORTAIL FAMILLE «AGORA»

Attention service de restauration scolaire :

Pensez à bien vérifier les jours réservés. Si le service est complet (case rose), n'hésitez pas à consulter régulièrement le portail en cas de désistement.

Conditions de réservation et d'annulation

Accueil du mercredi

| Jour souhaité | Jour limite pour réserver (J-7 avant minuit) | Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit) |
|---------------|---|--|
| mercredi | mercredi | mercredi |

Accueils du matin et du soir Restauration scolaire

| Jour souhaité | Jour limite pour réserver (J-3 avant minuit) | Jour limite pour annuler (J-7 avant minuit) |
|---------------|---|--|
| lundi | jeudi | lundi |
| mardi | vendredi | mardi |
| jeudi | dimanche | jeudi |
| vendredi | lundi | vendredi |

2 009 687€

INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2024 (NON EXAUSTIF)

2

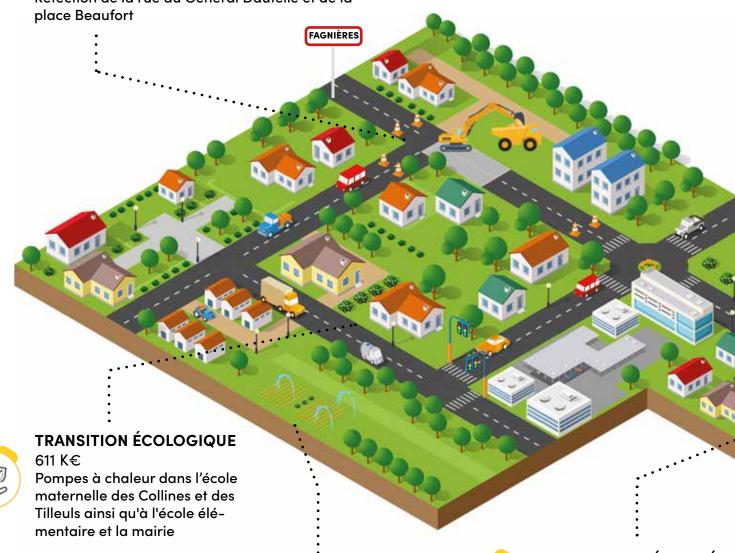
12

TRAVAUX - VOIRIE ET RÉSEAUX

850 665€

Enfouissement des réseaux aux abords de la route d'Epernay

Réfection de la rue du Général Dautelle et de la





SMART CITY - ARROSAGE Gestion contrôlée de l'arrosage des espaces verts

SMART CITY - SÉCURITÉ
Patrouille de police et installation/gestion de la vidéoprotection

Combien ont coûté réellement ces services publics en 2023?

CRÈCHE

ACCUEIL CLSH

Périscolaire

1,91€/h

14,18€/prestation

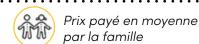
CRÈCHE

Périscolaire

1,45€/prestation

12,72€/prestation

12,72€/prestation



85% de taux d'effort



77% de taux d'effort

57% de taux d'effort

70% de taux d'effort

SMART CITY



SMART CITY ÉCLAIRAGE PUBLIC

Gestion et renouvellement de l'éclairage public Passage en leds

SMART CITY - GESTION DE PATRIMOINE

Gestion des bâtiments communaux (capteurs, chauffage...)

VÉHICULE NACELLE

35 000€ Véhicule nacelle pour les services techniques

SPORTS CITY PARK

40K€

FAGNIÈRES

ÉDUCATION - PÉRISCOLAIRE 38K€ Renouvellement du numérique dans les écoles

PETITE ENFANCE 20K€

SMART CITY SYSTÈME D'INFORMATION

Gestion des équipements et des relations citoyennes

lo-euros (mille euros)

CHIFFRES CLÉS

Section d'investissement :

- DÉPENSES : 1 301 808€
- RECETTES : 403 800€

Section de fonctionnement :

- DÉPENSES : 3 751 858€
- RECETTES : 4 640 653€



EPARGNE DE LA COMMUNE:

888 795€

conditionne la capacité d'investissement

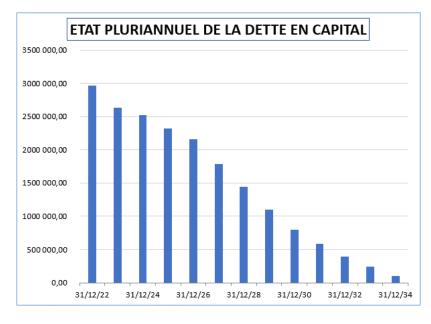
Dépense delle annuelle

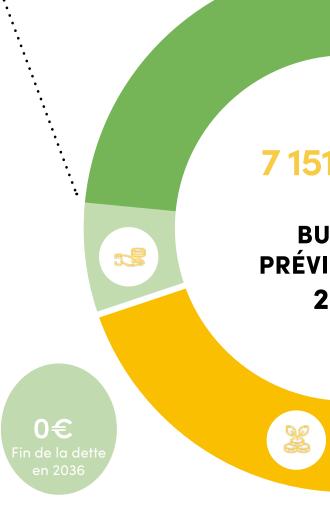
538 000€ (dont un emprunt de 200 000€ éclairage public)

† + 63%

par rapport à 2023

505€/habitant Répartition de la dette de Fagnières par habitant en 2024 726€/habitant
Répartition de la
dette par habitant
pour une commune
de 5 000 habitants
en 2022





M€ = million

Fonctionnement

4 201 176€



61% Charges de personnel

Salaires, charges, convention avec la police municipale



33% Charges à caractère général

Chauffage, éclairage public, éléctricité (+11%), gaz (+292%), entretien des bâtiments et de la voirie



4% Autres charges

Indemnités, subventions, cotisations



2% Charges financières

Intêrets d'emprunt

4,2M€Dépenses de fonctionnement

728€



2.41

2,4M€
Programme
d'investissement

Recelles

4 523 188€



71% Fiscalité

Dont contributions directes, taxes et fonds de péréquations...



18% Dotatations de l'État

Dont dotations diverses, taxe foncière et CAF...



9% Produits des services

Funéraires, périscolaires, petite enfance, locations des salles et diverses



1% Autres



907€/habitant Recettes réelles de fonctionnement par habitant à Fagnières en 2024

0%

Gel du taux d'imposition

communal depuis 2011

> 1137€/habitant Recettes réelles de fonctionnement par habitant pour une commune de 5000 habitants en 2022

Investissements

2 412 552€

Détails des investissements pages 10 et 11. Exemples de projets d'investissements :



ENTRETIEN DES VOIRIES ET DES RÉSEAUX 865 000€





TRANSITION ÉCOLOGIQUE 611 370€



SMART CITY 631 500€

ns d'euros

. 15

INSTALLATION DU CITY-PARC

Après avoir sollicité la Ville de Châlons-en-Champagne, nous avons pu bénéficier gracieusement des structures de l'ancien city-parc situé près de l'avenue Pierre Semard. Démontées par nos agents communaux, il ne manquait que le choix de l'implantation et la construction de la plateforme, chose faite. En concertation avec les équipes du foyer Burnay et du C.R.M.C, cet équipement est implanté dans le parc du Champ aux Écus, vers les agrès et suffisamment loin des riverains pour laisser toute la quiétude à chacun.

Les travaux de terrassement et d'aménagement de la plate-forme sont maintenant terminés. Prochainement, l'implantation des jeux sera effectuée par nos agents, après un rafraichissement des structures, et le cityparc sera disponible pour les enfants.



CONNECTE FAGNIÈRES

VERS UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE



La Ville de Fagnières, dans le cadre de la sobriété énergétique et dans un souhait d'économie d'échelle, a décidé que l'ensemble des luminaires serait remplacé par des L.E.D. À terme, nous économiserons environ 80% de consommation d'électricité sur l'éclairage public. Au cours de l'année 2023, 291 luminaires ont été remplacés, ce qui porte avec les années précédentes à 565 L.E.D. mises en place.

Cette année, il est prévu de changer 140 luminaires et de pourvoir 14 armoires électriques de télécommande.

La rénovation de ces armoires est nécessaire afin de programmer l'extinction et l'allumage de l'éclairage dans les rues. En effet, certains axes sont encore allumés aujourd'hui puisqu'il est techniquement impossible de le faire. La fin de la rénovation est prévue pour 2026.

De plus, plusieurs caméras de vidéo-surveillance seront installées sur des points névralgiques tels les grands axes routiers ou devant les structures publiques.

VOIRIE

• Rue Jean-Baptiste Pigalle

Depuis fin février, cette rue, dont la réfection totale est arrivée à terme, a bénéficié d'une mise aux normes par l'élargissement d'un des trottoirs. Mais afin de respecter la loi, nous avons été contraints de rétrécir la chaussée au bénéfice d'un trottoir de 1,40 mètre pour faciliter la déambulation des piétons et des personnes à mobilité réduite. Les entrées charretières ont elles aussi été prises en compte. Pour accroitre la sécurité et faciliter la circulation automobile, un sens unique avec stationnement côté impair est mis en place. Aujourd'hui, les riverains ont quelque peu changé leurs habitudes. Mais la sérénité et la quiétude de tous sont de nouveau au rendez-vous pour le bonheur des usagers non véhiculés.



• Rue Robert Godfrin

Enfin, cette réfection prévue depuis quelques années est maintenant réalisée. La placette a été reprise entièrement avec un enrobé bitumineux et la lère partie de la chaussée a bénéficié d'un enduit monocouche puisque la structure était en bon état. Le trottoir existant a été repris en totalité. Là aussi, il faut respecter la déambulation piétonnière et prioriser le stationnement dans les entrées de garage, les parkings aménagés ou sur la chaussée sans gêner les autres usagers.



• Route d'Épernay et piste cyclable

Fin février, les câbles électriques aériens route d'Épernay et chemin du Haut Combeau ont été démontés, puis les poteaux béton ont été retirés. Les nouveaux lampadaires munis de LED sont opérationnels depuis fin janvier. Les travaux de la piste cyclable et des aménagements (notamment le trottoir) se feront du 25 mars au 25 mai. 2 phases sont programmées : la première partie depuis le feu tricolore de la rue des Postes jusqu'au rond-point des Crayères et la deuxième depuis le rond-point devant le centre commercial Leclerc jusqu'à la rue des Jardins pour rejoindre St-Gibrien. Ces travaux d'aménagement agrémenteront de façon notable les deux entrées de Fagnières.





STATIONNEMENT



Aujourd'hui, la ville de Fagnières dispose d'un panel de rues âgées de plus d'un siècle à une dizaine d'années pour les plus récentes. Malheureusement, bon nombre d'entre-elles ne correspondent plus aux normes et aux besoins actuels. Il y a encore une ou deux décennies, la priorité des aménagements n'était pas la même. Les évolutions de nos modes de vie amènent parfois 2 à 3 véhicules par ménage alors que nous devons partager ces rues avec les piétons et les personnes à mobilité réduite. Aujourd'hui, l'entretien de la voirie impose une rénovation importante et régulière des voies mais souvent leur largeur est incompressible.

Quelques états de fait :

- le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs. Ceux-ci sont entièrement réservés aux piétons et aux personnes à mobilité réduite

La loi impose lors de leur réfection la mise aux

normes d'un des deux trottoirs avec une largeur de 1,40 mètre, amenant un stationnement souvent bien plus complexe.

Pour assurer un maximum de sécurité routière et faciliter le stationnement dans ces rues étroites, l'idée retenue et la moins contraignante, est de mettre en place des sens uniques avec stationnement alterné. Certaines rues en sont maintenant équipées, d'autres sont prévues.

Rappel: le stationnement alterné est autorisé sur la chaussée du côté impair du 1er au 15 du mois et du côté pair du 16 au 31 du mois. La rue et la chaussée sont publiques, vous pouvez vous garer même devant chez vos voisins tout en respectant les entrées de garage, portail etc. L'entretien de nos rues n'est pas une option mais une obligation. De nouvelles habitudes à prendre certes, mais quelle sérénité pour les piétons, les enfants et les personnes à mobilité réduite.

ATTENTION À CE QUE VOUS JETEZ DANS LES TOILETTES!

Comme d'autres communes de l'agglomération, notre ville est régulièrement touchée par des pannes sur les pompes de relevage, particulièrement au Champ aux Écus.

Ces pannes sont causées par des déchets solides, tels que des serviettes hygiéniques ou des lingettes, même si elles sont estampillées biodégradables.

En plus des coûts additionnels que génèrent ces déchets, les conséquences sur l'écologie ainsi que sur la sécurité sanitaire sont également importantes.

Merci de prendre en considération ces préconisations.

TAXIS LEJEUNE



Transport de malades, transports TPMR, sortie, entrée hospitalisation, consultation sur toutes distances, tout autres transports privés.

03 26 64 58 82

19

JARDIN SENSORIEL

Aménagement de notre territoire à proximité du parc du Champ aux Écus. Très bientôt un jardin sensoriel accessible à tous. Un nouveau lieu ouvrira au public au printemps à Fagnières afin de vous permettre de stimuler vos sens de manière agréable :

- pour stimuler l'**odorat** avec les plantes aromatiques, comme la lavande, le romarin ou la menthe,
- pour stimuler le toucher en utilisant les plantes à textures variées comme les hostas, les fougères ou les graminées,
- pour stimuler la vue en utilisant les plantes de couleurs vives : les pivoines, les tulipes ou les lys,
- pour stimuler l'**ouïe** en utilisant les sons intéressants comme les bambous, les graminées ou les roseaux.

En résumé, ce jardin sensoriel pourra également offrir des opportunités pour les jeunes, les personnes âgées ou handicapées, ainsi qu'aux résidants des foyers Burnay et CRMC, de s'engager dans des activités de jardinage et de prendre soin des plantes, pour renforcer leur sentiment d'accomplissement et de fierté.



ESPACES SANS TABAC

C'est chose faite... notre commune compte aujourd'hui 7 espaces sans tabac créés et définis avec les membres du CMI.

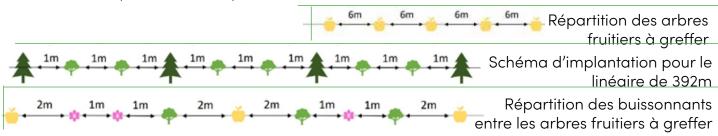
Ces espaces sans tabac permettent de dénormaliser le tabagisme et de protéger les jeunes. Par le biais de la convention signée le 5 septembre dernier lors de la Foire de Châlons, entre Denis Fenat, Maire de Fagnières et Norbert Bigeat de la Ligue contre le Cancer, en présence de Mme Khira Taam, conseillère départementale et adjointe à l'environnement, notre commune s'est engagée à interdire la consommation de tabac sur les espaces publics cités ci-dessous :

- aire de jeux située Place des Collines
- abords de l'école maternelle des Collines
- abords du pôle scolaire des Tilleuls et du restaurant scolaire
- abords du Centre de loisirs de la Noue d'Argensols
- aire de jeux des enfants au parc des Tilleuls
- abords de la crèche Les Petits Petons
- complexe sportif E. Wolter



PLANTATIONS D'ENVERGURE SUR LA COMMUNE

Une opération paysagère d'envergure, en partenariat avec la société Valorem et avec l'appui technique de la Maison de la Chasse, s'est déroulée en fin d'année dernière avec la plantation d'une haie de plus de 577 mètres, comprenant plusieurs variétés d'arbustes et d'arbres fruitiers. Cette opération est venue renforcer l'aménagement paysager du parc du Champ aux Écus. Ce sont donc plus de **162** arbres (noyers, pommiers, poiriers, cerisiers, tilleuls, alisiers, érables) et **880** buissons qui ont ainsi été plantés.



TÉLÉTHON MERCI

Téléthon Merci 2023 le jeudi 27 Juin de 18h à 20h Mairie de Fagnières

MERCI à toutes les associations et bénévoles qui ont contribué à la réussite du Téléthon 2023 Ville de Fagnières.

Une forte implication du tissu associatif, économique, de la population aux côtés de la municipalité depuis plus de 25 ans.

Un magnifique programme festif et sportif à redécouvrir en suivant le lien sur la page FB Téléthon Fagnieres 51.

ENSEMBLE RÉVOLUTIONNONS LA MÉDECINE!

ENSEMBLE POUR LE TÉLÉTHON 2024

Venez nombreux avec vos idées, votre bonne humeur à notre soirée cocktail :

vous aurez le plaisir d'écouter quelques jolies chansons de la chanteuse Florisse.





21

Le centre LaserOstop

Ce nouveau cabinet a ouvert ses portes le 12 février à la Maison de santé Silver Park, 1 rue Simone Veil à Fagnières. Il propose une méthode de sevrage tabac au laser efficace dès la première séance. Le procédé unique est basé sur un traitement par photobiomodulation laser, pratiqué depuis une cinquantaine d'années. Souvent utilisé dans le milieu médical et de l'esthétique, cette technologie de pointe est également efficace pour le sevrage tabagique.

"Nous utilisons un matériel unique protégé conforme aux normes CE en vigueur. Notre traitement vise à stimuler les points auriculaires à partir d'un laser à faible intensité, totalement indolore et sans effet secondaire, agissant sur la dépendance physique à la nicotine. Le tout en supprimant le manque et l'envie de reprendre de fumer dès les premiers instants après votre traitement de sevrage du tabac." Sophie Marion, thérapeute-praticienne du LaserOstop.

Comment se déroule une séance ?

La séance dure environ 1 heure. Dans un premier temps, la praticienne prend les informations essentielles liées aux habitudes de consommation de tabac du patient. Ensuite, elle vous éclaire sur le fonctionnement du laser, le protocole et son action. Et enfin, elle procède au traitement, qui est indolore et sans danger.

Les horaires d'ouverture sont : le lundi de 9h à 18h

les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 17h. Le cabinet est fermé le mercredi.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous rendre sur le site laserstop.com ou de contacter la praticienne-thérapeute au 07 65 68 90 57. Mme Marion Sophie, thérapeute-praticienne du Centre LaserOstop de Fagnières.





L'encre de Jade

Le salon de tatouage a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2023 à la Maison de santé Silver Park, 1 rue Simone Veil à Fagnières.

Jade se charge de réaliser votre projet en vous éclairant sur le fonctionnement du dermographe puis elle procède au tatouage, qui est sans danger.

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit de vous rendre sur les réseaux sociaux :

- -Instagram « lencre_de_jade »
- -Facebook « Lencre De Jade »
- -Contacter Jade au: 07 44 90 82 59.

Mme Jade Allaert, titulaire d'un certificat « Hygiène et Salubrité ».



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2023-2025



Le CMJ regroupe 15 jeunes de Fagnières ayant l'envie de s'investir dans la vie locale de leur commune. Les jeunes élus ont candidaté en octobre dernier sous la forme d'un appel à projets permettant ainsi de travailler leurs motivations pour initier des projets dans la commune. Les 15 candidats ont pu être élus au sein du CMJ qui peut accueillir jusqu'à 20 membres. De 8 à 15 ans, nos jeunes élus ont des idées plein la tête pour améliorer le quotidien des jeunes et des moins jeunes!

Quels sont les objectifs donnés au CMJ?

- Favoriser la participation et l'initiative citoyenne des jeunes au sein de la commune ;
- Favoriser l'écoute des jeunes et le partage des idées ;
- Permettre aux jeunes de réaliser leurs projets et d'être accompagnés par des élus ou des employés municipaux dans leurs réalisations ;
- Promouvoir la représentation des jeunes aux événements et commémorations de la commune ;
- Promouvoir leurs actions et disposer d'un espace d'expression dans les supports de communication municipaux ;
- Comprendre le rôle et le fonctionnement d'une commune.

Comment fonctionne le CMJ?

Le CMJ fonctionne sous l'alternance de conseils municipaux et de réunions en commissions. À cet effet, 2 commissions ont été créées pour permettre aux jeunes d'intégrer le groupe qui correspond le mieux à ses projets :

- Commission animation, culture et fêtes
- Commission cadre de vie, environnement et travaux.

Les jeunes élus sont accompagnés dans leur mission par les 2 élus référents du CMJ, Khira Taam et Michaël Deschamps, mais également d'autres élus se joignant aux projets.

Le CMJ en action

Après une première réunion de présentation du fonctionnement du CMJ le 16 décembre, les jeunes élus se sont retrouvés pour leur premier Conseil Municipal des Jeunes le jeudi 25 janvier, quelques heures avant le Conseil Municipal. En la présence du maire et d'élus du conseil municipal, nos jeunes conseillers ont pu élire Président et Vice-président. D'une égalité parfaite dans les votes exprimés entre les 3 candidats à la présidence, les membres du CMJ ont décidé de mettre en place une présidence semestrielle tournante jusqu'à la fin de la mandature. Alice Janczewski occupera la 1ère la présidence du CMJ, Antonin Decagny poursuivra et Alice Deschamps terminera la mandature.

A l'occasion de ce 1er CMJ, tous les membres ont pu recevoir du Maire, Denis Fenat, leur écharpe tricolore.

Le 17 février, les membres du CMJ se sont réunis en commission pour travailler leurs idées afin de les transformer en projet. Après un travail ludique avec la technique des « Post-it », les idées de chacun ont commencé à se confondre pour faire apparaître des projets dans l'environnement, la sécurité routière, l'animation... Les jeunes élus y travailleront de nouveau lors des prochaines commissions, le samedi 23 mars.

Date des prochaines commissions :

•23/03 - 25/05 - 28/08- 16/11

Date des prochains Conseils Municipaux des Jeunes :

•13/04 - 15/06 - 12/10 - 14/12



23

NOUVELLES RUBRIQUES DU SITE INTERNET : FAGNIERES.FR

Rénovation Énergétique:

Le ministère de l'Économie et des Finances est pleinement engagé dans la transition écologique. Face au défi du changement climatique, la France a fait le choix de bâtir une nouvelle politique industrielle pour devenir d'ici 2040 la première économie verte d'Europe.

Cliquer sur l'onglet « cadre de vie »



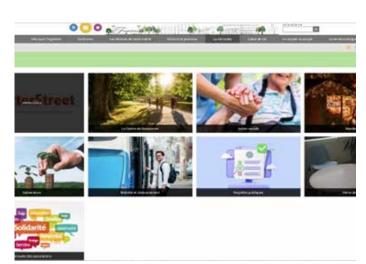
Puis sur la rubriaue « rénovation éneraétiaue »



Vente de mobilier :

Cette rubrique vous informe sur les ventes de mobilier et autres organisées par la mairie et vous donne les modalités pour les acquérir.

Cliquer sur l'onglet « La vie locale »



Puis sur la rubrique « vente de mobilier »



Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables :

Cette rubrique se situe dans l'onglet « s'informer » puis ouvrir la rubrique dans l'onglet « actualités » permet de vous informer sur des évènements en cours.

Cliquer sur l'onglet « s'informer » puis actualités



Puis sur la rubrique « Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables : Donnez votre avis ! »



Accéder à la rubrique en scannant le QR-code



GROUPE DE LA MAJORITÉ FAGNIÈRES DEMAIN

GROUPE FAGNIÈRES ENSEMBLE

GROUPE J'AIME FAGNIÈRES

GROUPE RASSEMBLEMENT FAGNIÉROT

Chères Fagniérotes, chers Fagniérots,

La présentation du Rapport d'Orientation Budaétaire au terme de l'exercice 2023 a permis, une nouvelle fois, de constater la stabilité de notre situation budgétaire. Ainsi, au 31 décembre, la collectivité augmente sa capacité à financer les dépenses courantes par les recettes de l'exercice (CAF brute) grâce à : - la maîtrise de nos dépenses (exemple : la hausse de notre facture de gaz fut moindre que prévue initialement du fait d'application de mesures pour maîtriser nos consommations et du remplacement de systèmes de chauffage),

- la revalorisation annuelle de nos recettes (bases fiscales et tarifications des services in-24 dexées sur le taux d'inflation, taxe locale sur la publicité extérieure),
 - la recherche de financement (subventions) pour tous nos projets d'investissement.

Pour 2024, l'investissement reste priorisé dans le cadre de notre politique de sobriété énergétique et de transition écologique en poursuivant l'installation de systèmes moins énergivores, tout en réalisant des travaux d'aménagement et de mise en accessibilité (route d'Épernay, place Beaufort, entrée de la rue du Général Dautelle). Sans oublier la continuité des phases de travaux du programme CONNECTE (éclairage public, vidéo protection, etc.) dont le programme se poursuit.

Tous ces investissements se feront à nouveau sans augmenter nos impôts (PRO-MESSE TENUE).

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Pâques.

Romain Wala

Fagniérotes, Fagniérots, Comme chaque année, le rapport d'orientations budgétaires nous est présenté avec les résultats des budgets 2023 et l'explication des orientations politiques pour 2024.

Après présentation, nous avons constaté:

Section d'investissement 2023 : (K€=1000€)

- aménagement, travaux et cadre de vie (440 K€): dont travaux voiries 349 K€, connecte Châlons (hors éclairage public): 29 K€;
- transition écologique (208 K€): dont pompe à chaleur 82 K€, éclairage public 94 K€, véhicule électrique 35 K€;
- éducation (278 K€): travaux cantine Tilleuls 212 K€, équipements cantine Tilleuls 38K€, équipements scolaires (dont aire de jeux) 28 K€;
- sécurité : 24 K€
- vie locale : 21 K€

Quelques exemples de dépenses d'investissement prévues pour 2024:

- aménagement, travaux et cadre de vie : Transition écologique 765 K€ (pompes à chaleur, biomasses des bâtiments communaux), voirie et réseaux 510 K€ (travaux d'aménagement et de mise en accessibilité de la route d'Epernay, de la place Beaufort et rue Général Dautelle). enfouissement de réseaux 66 K€.
- vie locale : parc numérique et mobilier 44 K€

Les indemnités des élus (le maire, les sept adjoints et les 4 délégués) perçues pour l'année 2023 sont de 91 K€.

Vous pouvez prendre connaissance des différentes délibérations municipales sur le site.(https://www.fagnieres.fr/ le-conseil-municipal/les-deliberations.html).

Sandrine Antunes

Chers fagniérots,

La situation financière de votre commune s'est bien améliorée ces 3 dernières années après être passée tout près du gouffre. Il serait temps maintenant de nous tourner vers nos concitoyens et de leur faire profiter de cette santé financière recouvrée. La gestion d'une commune ne consiste pas seulement à faire la chasse au gaspi et à gérer un compte d'exploitation. L'inflation a fragilisé certaines familles, des jeunes galèrent; notre commune doit pouvoir donner un coup de pouce. Nous proposons des aides de soutien d'uraence, au permis de conduire, aux étudiants méritants, pour l'inscription des jeunes à un club sportif, le tout évidement sous conditions de ressources.

L'écologie et la lutte contre le réchauffement ne doivent pas se limiter à l'isolation des bâtiments municipaux. Nous réclamons la plantation massive d'arbres et d'arbustes pour rafraichir l'atmosphère, reconquérir nos paysages et favoriser la biodiversité. La désartificialisation des sols et le choix de couleurs claires pour les trottoirs sont des pistes à explorer.

Pour votre sécurité, nous demandons un retour de l'éclairage public nocturne dès la fin du passage en LED.

Les changements récents au niveau de la collecte des déchets ne doivent pas être pour certains la porte ouverte aux dépôts sauvages autour des bennes à verre qui défigurent notre cité. La mise en place prochaine de caméras de vidéoprotection doit permettre à nos édiles de sévir après des années de vaines menaces inefficaces.

W. De Carlo

Bonjour,

Le conseil municipal des jeunes a vu le jour. Très bonne initiative, il est bon d'écouter la jeunesse, leurs doléances, leurs idées et surtout les intéresser à la vie de la commune. Le seul regret est que tous les conseillers municipaux ne soient pas invités, encore moins ceux de l'opposition. Les membres de la majorité sont mal placés pour enseigner la démocratie à nos adolescents...

En septembre dernier, à la foire de Châlons, le maire a signé le contrat « Connecte Châlons », ce qui a pour but d'équiper notre commune en éclairage led et connecter nos caméras sur le poste de police de Châlons. Un éclairage économique comme dans beaucoup de communes est salutaire, donc il faut espérer revoir de la lumière la nuit dans nos rues (je suis sceptique), et des caméras dans le noir ne me semble pas opportun. Cette opération coûte 35,5 millions d'euros, couverts par la communauté de commune, Châlons, St Martin sur le Pré et Fagnières. La commune est mise à contribution pour une somme substantielle qui grévera donc le budget pour quelques années. N'aurait-il pas été préférable d'engager cette somme pour terminer les travaux de la contournante? C'est une pensée tout à fait personnelle.

Quand ce FAG paraîtra nous serons bientôt à Pâques, je vous souhaite de passer cette fête dans la joie. Les beaux jours arrivent avec les activités comme la St Patrick, le thé dansant et le marché.

« La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité » Albert Camus.

Thierry Besson

Une erreur s'est glissée lors du dernier Fag', le texte précédent a été écrit par M. Gay.

NAISSANCES



LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES FÉLICITATIONS AUX PARENTS DE :

| MASSART Mathéo | 06/12/2023 |
|-------------------|------------|
| BENNADJI Lyla | 16/12/2023 |
| PATEL Shanaya | 16/12/2023 |
| COLIN Tiago | 01/01/2024 |
| KERNACHI Aya | 19/01/2024 |
| MABKHOUT Mahidine | 27/01/2024 |
| BOWE Isaho | 04/02/2024 |
| BOWE Hélios | 04/02/2024 |
| GALLIN Eden | 23/02/2024 |

DÉCÈS



LA MUNICIPALITÉ ADRESSE SES SINCÈRES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

| OUDINET Denis BOUCHÉ Rachel | 25/09/2023 10/11/2023 |
|----------------------------------|--------------------------|
| GÉRARD Fernande | 06/12/2023 |
| LERNOULD Annie | 19/12/2023 |
| CORUBLE Mireille épouse MAHEUT | 21/12/2023 |
| CAMPION Bernard | 26/12/2023 |
| | |
| LE HÉBEL Joséphine | 28/12/2023 |
| PEIGNOT Valérie | 30/12/2023 |
| PATEIRON Micheline | 01/01/2024 |
| LEDUCQ Jean-Claude | 14/01/2024 |
| NEVEUX Ginette | 23/01/2024 |
| PRÉVOT Colette | 31/01/2024 |
| LE GOFF Béatrice épouse NICAISE | 01/02/2024 |
| ADAM Régine épouse BOUTEILLER | 06/02/2024 |
| BEL Jean-Claude | 08/02/2024 |
| CREUX Yvette épouse GOESSEN | 10/02/2024 |
| LEMAIRE Claudine épouse ARÉTHENS | 25/02/2024 |
| CARBONNEAUX André | 27/02/2024 |
| KESTLER Gérard | 27/02/2024 |
| NICAISE Jeannine | 27/02/2024 |
| | |

YVETTE GOESSEN NÉE CREUX NOUS A QUITTÉS LE 10 FÉVRIER DANS SA 94^{ÈME} ANNÉE.

Fagniérote depuis presque 94 ans, madame Yvette Goessen née le 16 juin 1930 nous a quittés ce 10 février entourée de ses 11 enfants, 25 petits-enfants et de ses 32 arrières petits-enfants. Une foule immense est venue lui rendre hommage le 17 février dans l'église St-Rémy.



Ô MARCHÉ



Gammes de produits frais, fruits et légumes, crémerie, surgelés produits d'hygiène, rayon poissonnerie et dernièrement un rayon litterie

OUVERTURE:

- lundi au samedi
- de 9h30 à 19h00
- demande d'ouverture le dimanche en cours







6 Rue du Commerce, 51510 Fagnières